



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 02 Octobre 2015

CHEMINOTS d'EUROTUNNEL

QUE LES RESPONSABLES AGISSENT !

La situation des réfugiés préoccupe tous les jours les cheminots qui se trouvent confrontés à la profonde détresse qui guide ces candidats à l'exode.

Les cheminots sont aussi particulièrement victimes de cette situation.

Chaque jour ou presque, des hommes, des femmes, des enfants meurent percutés par des circulations ferroviaires.

Le drame humain qui s'abat, tous les jours, devant nos yeux doit nous interroger à propos des véritables responsables.

L'ensemble des politiques menées qui consistent à piller des richesses naturelles de nombreux pays et l'exploitation humaine par des multinationales, soutenues par trop de gouvernements, conduisent inexorablement les populations, confrontées à la guerre, la détresse et la misère les plus profondes, à une légitime aspiration à vivre le plus dignement possible.

Cette volonté de vie guide des hommes, des femmes et des enfants, à tout abandonner dans les mains de réseaux de passeurs peu inquiétés, jusqu'à se projeter parfois au-devant de leur propre perte.

Cette situation met en exergue d'une part, l'incapacité totale des pouvoirs publics à protéger les personnes présentes sur le territoire national et d'autre part, l'irresponsabilité de certains employeurs qui maintiennent leurs salariés dans une situation de travail où se mêlent horreur et graves dangers, aux seules fins de préserver des intérêts économiques.

Ces employeurs ont pourtant l'obligation d'assurer la sécurité et de préserver la santé mentale et physique de leurs salariés en toute circonstance. Ils sont responsables, avec ceux qui tirent profit de la misère humaine, des drames qui se jouent quotidiennement.

Les cheminots sont meurtris individuellement du fait de leurs employeurs qui méprisent leurs droits collectifs les plus fondamentaux.

La Fédération CGT des Cheminots ne saurait admettre que le respect de la santé et de la vie humaine soit occulté par des intérêts financiers au cœur même du pays des Droits de l'Homme.

La Fédération CGT des cheminots somme solennellement les pouvoirs publics et les entreprises de prendre toutes les mesures propres à garantir la sécurité de leurs salariés, des cheminots et des réfugiés. Il en va de la responsabilité morale et légale de ceux dont l'immobilisme est le terreau des idéologies les plus délétères.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
THIERRY NIER
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

